

MALANSAC - ETANG DU MOULIN NEUF

Suivi bactériologique

	02 juin	15 juin	29 juin
	10:05	09:48	14:40
Entérocoques (n/100 mL)	15	<15	<15
Escherichia Coli (n/100 mL)	93	61	<15
Interpretation sanitaire ponctuelle			

 Eau de bonne qualité

 Eau de qualité moyenne

 Eau de mauvaise qualité

À l'issue de chaque saison touristique, un classement sanitaire de la baignade est réalisé. Il est basé sur l'analyse statistique des résultats bactériologiques de l'année écoulée et des 3 années précédentes.

Classement sanitaire européen 2025



Eau d'excellente qualité

Suivi des cyanobactéries

	Valeurs guides	02 juin	09 juin	15 juin	23 juin	29 juin	06 juil.
Chlorophylle A (µg/L)	10 µg/L	64					
Cyanobactéries toxigènes (mm3/L)	1 mm3/L	2,94	3,44	3,32	7,05	28,1	0,9140
Microcystines (µg/L)	0,3 µg/L	<SEUIL	<SEUIL	<SEUIL	0,21	0,38	
Anatoxine A (µg/L)	Limite de détection	0,18	N.D.	0,29	1,19	1,28	
Cylindrospermopsine (µg/L)	42 µg/L	<SEUIL	<SEUIL	<SEUIL	<SEUIL	<SEUIL	
Saxitoxine (µg/L)	30 µg/L	0,02	<SEUIL	0,09	3,5	6,5	
Interprétation sanitaire							

N.M. : non mesuré ; N.D. : non détecté

L'ARS Bretagne assure le suivi des cyanobactéries en complément du contrôle bactériologique car certains genres sont susceptibles de produire des toxines pouvant causer des troubles de santé chez l'homme et les animaux. Ce suivi est déclenché uniquement si la concentration en chlorophylle A dépasse les 10 µg/L signifiant le début d'un développement de phytoplancton.

Les mesures de gestion sont graduées en fonction de la présence de cyanobactéries toxigènes dans l'eau :

	Chlorophylle a < 10 µg/L ou absence de genres toxigènes ou présence < 1 mm3/L	PAS D'ALERTE	Maintien d'une activité normale
	Présence de genres toxigènes > 1 mm3/L avec concentrations en toxines < Valeurs guides	Niveau ALERTE 1	Maintien d'une activité normale Information du public
	Présence de genres toxigène > 1 mm3/L avec concentrations en toxines > Valeurs guides ou présence d'accumulation en surface et/ou mortalité animale	NIVEAU ALERTE 2	Interdiction de la baignade Restriction des activités nautiques Recommandations de non-consommation des poissons Information du public

